

Les bassins d'ornements, une touche de fraîcheur au jardin

Les bassins d'ornements sont souvent réalisés à l'aide d'une bâche EPDM qui laisse une grande liberté de créativité : formes, dimensions, profondeurs... Il est ensuite possible d'utiliser une large palette de matériaux pour personnaliser le bassin.



La fixation de la bâche a lieu après remplissage du bassin. Le poids de l'eau et des éléments décoratifs (pierres d'habillage sur les berges, bois, gravillons ou galets au fond du bassin...) qui recouvrent la bâche contribuent à la maintenir fixée au sol.

Avant de réaliser un bassin d'ornement, il faut déterminer son emplacement : à proximité de la maison, mais éloigné des arbres et des végétaux pour éviter la chute de feuilles dans le bassin et la perforation de l'étanchéité par les racines. Un bassin doit bénéficier au minimum de 5 h d'ensoleillement par jour pour le bon développement de son écosystème. "Un emplacement à la mi-ombre, avec du soleil le matin et de l'ombre l'après-midi est la configuration idéale", explique Philippe Riché, gérant de Sud Paysage Service.

Mise en œuvre

La première étape consiste à délimiter et creuser le bassin, après avoir vérifié l'absence de réseaux ou de nappe

phréatique. Avant la mise en place de l'étanchéité, les gros cailloux doivent être retirés à la main, pour lisser le fond du bassin. Il est ensuite conseillé de mettre en place un feutre géotextile (400 g/m²), voire une barrière anti-rongeurs pour protéger la bâche EPDM qui fera office d'étanchéité. "Bien que l'EPDM soit très résistant, la mise en place d'une barrière anti-rongeurs, sous la forme d'un grillage situé sous le bassin permet de prévenir d'éventuelles perforations du bassin", indique Philippe Riché. "L'utilisation d'une bâche en caoutchouc EPDM, d'une épaisseur moyenne de 1 mm donne une grande liberté dans la réalisation de bassins aux formes libres", souligne Etienne Leprevost, gérant de l'entreprise Au Jardin d'Hôte. Elle épouse la forme du bassin et

permet de créer des paliers de différentes profondeurs. Pour les bassins destinés à accueillir des poissons, une profondeur de minimum 1 m est recommandée pour les protéger du gel en hiver et de la chaleur en été. La fixation de la bâche a lieu après remplissage du bassin. Le poids de l'eau et des éléments décoratifs qui recouvrent la bâche contribuent à la maintenir fixée au sol. "L'utilisation de bordures, type Ecolat, permet à la fois de délimiter le bassin et maintenir la bâche EPDM", ajoute Etienne Leprevost. "L'extrémité périphérique de la bâche peut également être enterrée dans la terre sous forme d'andain pour la fixer au sol", complète Philippe Riché. Il est ensuite possible d'utiliser une large palette de matériaux pour décorer le bassin et masquer la bâche EPDM : pierres

Règlementations

Les bassins d'ornement ne relèvent pas des législations sur les piscines, ni sur la pisciculture. Comme le rappelle la règle professionnelle n°C.C.8-R0 sur les travaux de réalisation de bassins d'ornement, il n'existe pas de réglementation relative à la sécurité aux abords des bassins. Il est cependant du devoir de l'entrepreneur de conseiller le client et d'anticiper les risques potentiels (alarme, barrière...). De plus, le code de l'urbanisme impose des démarches administratives selon l'importance de l'emprise au sol du bassin :

- pour une emprise au sol de moins de 5 m², aucune démarche n'est nécessaire ;
 - pour une emprise comprise entre 5 et 20 m², la réalisation nécessite une déclaration préalable ;
 - pour une emprise supérieure à 20 m², un permis de construire est obligatoire.
- Il est également nécessaire de se référer aux législations locales qui peuvent imposer d'autres démarches : règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU), présence d'une zone Natura 2000, de monuments historiques, etc.

d'habillage sur les berges, bois, gravillons ou galets au fond du bassin... "J'utilise la technique de construction des murs en pierres sèches pour habiller le bassin de pierres locales. Les pierres sont calées les unes aux autres, sans liant, uniquement en utilisant de petites pierres", indique Vincent Mauron, gérant de l'entreprise

Expression Paysagère. Les roches gélives et calcaires sont à éviter. Ces dernières peuvent, en effet, modifier le pH de l'eau par dissolution. Pour le bois, il est conseillé d'utiliser du bois non traité pour éviter le risque de lessivage, au minimum de classe 4 pour résister à l'humidité et fixé à l'aide de vis en acier inoxydable, de classe A2 ou

supérieure. Il est également possible, selon les envies du client d'ajouter une cascade, lame d'eau et des végétaux aquatiques.

Filtration du bassin

Un groupe de filtration est indispensable pour conserver une eau claire, il permet d'éviter la surcharge de l'eau en matière organique et le développement des algues dans le bassin. Pour garantir une eau de qualité, il faut assurer une bonne oxygénation et bien dimensionner le bassin (pompe et filtration). "Le dimensionnement dépend du volume du bassin. Il faut toujours sur-dimensionner le système de filtration pour prendre en compte l'éventuelle présence de plantes et poissons", souligne Etienne Leprevost. "Plus le volume est important, plus le débit de la pompe, le diamètre des tuyaux et le système de filtration est conséquent. Pour la mise en place de jeux d'eaux (cascades, lames d'eau...), une seconde pompe est même nécessaire", complète Philippe Riché. Le groupe de filtration est composé d'une



EXTERIORLIVING

BY VALCKE

CONSTRUCTIONS EN ALUMINIUM - PISCINES
AMÉNAGEMENT DE JARDIN - ABRIS DE JARDIN

www.exteriorliving.fr - T. +32 51 21 13 48 - info@exteriorliving.fr



© Au Jardin d'Hôte

L'utilisation d'une bâche en caoutchouc EPDM, d'une épaisseur moyenne de 1 mm donne une grande liberté dans la réalisation de bassins aux formes libres. Elle épouse la forme du bassin et permet de créer des paliers de différentes profondeurs.

pompe, située dans le bassin, par exemple sous les galets et d'un système de filtration. Plusieurs types de filtration existent et peuvent être combinés entre eux :

- la filtration mécanique qui retient tous les corps solides (débris végétaux, feuilles, etc.) et les particules en suspension. Elle peut, par exemple, prendre la forme d'un système de filtration gravitaire ou sous pression. La principale différence réside dans le fait que le filtre sous pression utilise la pression de la pompe pour fonctionner, tandis que les filtres gravitaires permettent à l'eau de revenir dans le bassin, sans pression. La fréquence d'entretien dépend ensuite du modèle choisi ;
- la filtration par lampe UV doit être couplée à un autre système de filtration. Elle permet de détruire les algues, agents pathogènes et bactéries en suspension

dans l'eau. Elle est généralement située entre la pompe et le filtre, à l'extérieur du bassin ;

- la filtration biologique se caractérise par la création d'un second bassin, dit de filtration qui combine une action mécanique par le passage de l'eau dans un substrat poreux et l'action de plantes filtrantes. La granulométrie joue un rôle important en retenant les particules et créant un support de vie pour les bactéries et les plantes. Utiliser différentes granulométries permet de

faciliter la circulation de l'eau et la fixation des bactéries épuratrices. Une bonde de filtration située au fond du bassin permet d'aspirer l'eau jusque dans la zone de filtration. C'est la pompe qui assure la circulation de l'eau depuis le bassin d'agrément, vers le bassin de filtration. "La zone de filtration doit être située en hauteur par rapport au bassin, pour que l'eau le rejoigne de façon gravitaire, par le biais d'un ruisseau ou d'une cascade. Pour réaliser un bassin de filtration, je combine l'utilisation d'un substrat composé de pouzzolane et la plantation de plantes filtrantes telles que des iris, joncs, sagittaires, menthes aquatiques... La surface du bassin de filtration doit correspondre au minimum à 1/3 du bassin d'ornement, afin d'assurer une filtration optimale", explique Vincent Mauron.

Une fois le bassin et son système de filtration opérationnel, il est important de surveiller régulièrement la qualité et le niveau de l'eau.

A cause de l'évaporation et de la consommation en eau des végétaux, les pertes en eau peuvent s'élever de quelques mm à 1 cm par jour, en fonction des régions et du climat.

Enfin, agrémentez le bassin de cascades et de jeux d'eau permet d'ajouter une touche apaisante à l'aménagement avec le bruit de l'eau qui s'écoule. Mais pour animer un bassin, rien de tel que la présence de quelques poissons qui apporteront un intérêt supplémentaire en évoluant dans l'eau au fil des saisons.

Une végétation aquatique

La mise en place de végétaux dans le bassin permet de renforcer le système de filtration et ajoute une touche d'esthétisme. De nombreuses espèces existent, aux feuillages hauteurs et floraisons variées, telles que : *Cyperus longus*, *Iris pseudacorus*, *Nymphaea*, *Phragmites australis*, *Scirpus lacustris*, *Typha latifolia*... D'autres espèces peuvent être plantées sur les berges, à proximité du bassin : *Juncus effusus*, *Lysimachia*, *Lythrum salicaria*, *Mentha aquatica*...



© Sud Paysage Service

Pour les bassins destinés à accueillir des poissons, une profondeur de minimum 1 m est recommandée pour les protéger du gel en hiver et de la chaleur en été, par exemple, en créant plusieurs paliers.